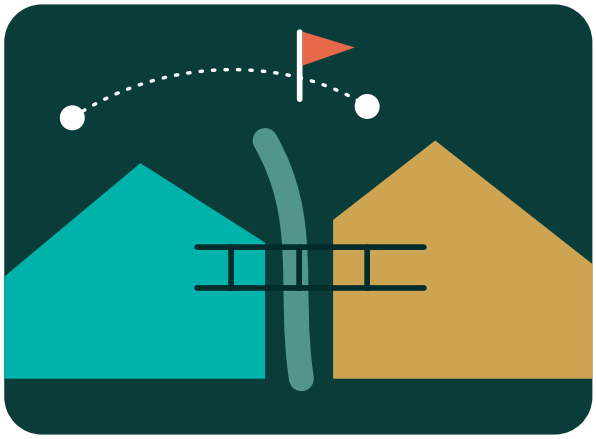
H&B
HERCHÉ ET BARBÉ

COLLECTIVITÉS FRONTALIÈRES · GROUPEMENTS · FINANCEMENTS

Coopération transfrontalière
de la stratégie au cadre juridique

Projet commun, cadre de coopération adapté, financements et projets.



Consolider une coopération, c'est penser ensemble *le projet, le cadre qui le porte et son financement*. La préparation des programmes Interreg 2028-2034 en est une occasion, parmi d'autres sources de financement.

L'ENJEU

Une coopération se construit en trois couches

Entre partenaires de statuts, de droits et de cultures différents, une coopération durable repose sur un projet partagé, un cadre qui le porte et des financements qui le font vivre. Ce cadre peut être une simple convention, une association ou une structure dédiée : le choix part du projet, pas de l'outil.



Faut-il une structure, et laquelle ?

Convention, association, groupement européen de coopération territoriale, groupement local : une structure dédiée n'est pas toujours nécessaire.

Quelle gouvernance ?

Répartition des voix, des rôles et des moyens entre partenaires de part et d'autre de la frontière.

Quels financements ?

Contributions des membres, cofinancements nationaux, programmes européens comme Interreg : un appui possible aux projets, pas une condition de la coopération.

Comment la faire vivre ?

Équipe, budget, outils de suivi et d'évaluation, relations avec les autorités nationales.

Pourquoi se faire accompagner

Deux droits, une seule coopération

De part et d'autre de la frontière, les compétences, les procédures et les contrôles diffèrent. Le cadre retenu doit tenir des deux côtés.

Choisir avant d'écrire

Comparer selon le projet, les membres et les financements évite de créer une structure dont on n'a pas besoin, ou d'en choisir une inadaptée.

Des partenaires à faire converger

Cultures administratives, calendriers et priorités diffèrent. Des ateliers des deux côtés permettent de décider ensemble.

Une expérience de terrain

Dans ses fonctions précédentes, Jonathan Boudry a apporté un appui technique et juridique à la création de plusieurs GECT et d'un groupement local de coopération, et contribué à la définition de programmes Interreg (voir ci-dessous).

MÉTHODE

Comprendre, co-construire, concrétiser

Notre méthode en trois temps, conduite avec les partenaires des deux côtés de la frontière : d'abord le projet, ensuite seulement le cadre.



Un diagnostic partagé de part et d'autre.

Décider s'il faut une structure, et laquelle.

Formaliser et lancer.

GRILLE DE COMPARAISON DES CADRES

CRITÈRE	CE QUE NOUS EXAMINONS
Personnalité juridique	Capacité à contracter, employer, porter un budget propre, ou portage par l'un des partenaires
Membres admissibles	Collectivités, États, établissements publics, autres organismes
Droit applicable	Droit du siège, régime des actes, contrôle, comptabilité
Gouvernance	Répartition des voix, présidence, assemblée, direction
Financement	Contributions des membres, cofinancements, accès éventuel aux programmes européens

Méthode transposable aux conventions, associations, syndicats mixtes, sociétés publiques locales et groupements d'intérêt public.

ÉTAPE	CE QUE NOUS FAISONS	CE QUE VOUS RECEVEZ
Diagnostic	• Entretiens avec les partenaires et autorités • Analyse des flux, besoins et coopérations existantes • Priorités communes de coopération	Diagnostic transfrontalier partagé et priorités de coopération
Scénarios	• Faut-il une structure dédiée, ou une convention suffit-elle ? • Comparaison des cadres possibles • Scénarios de gouvernance et de financement • Ateliers binationaux	Grille comparative des cadres et recommandation argumentée
Formalisation	• Projets de convention ou de statuts • Accompagnement des procédures d'approbation	Projets de convention ou de statuts et délibérations
Financement et projets	• Plan de financement : contributions, cofinancements nationaux et européens • Montage des premiers projets, y compris européens	Feuille de route, plan de financement et appui au montage des projets

EXPÉRIENCES

Ce que les associés ont déjà conduit

Missions et fonctions exercées par les associés avant la création du cabinet, au sein de collectivités ou pour leur compte. Présentation anonymisée ; détails et personnes à contacter communiqués sur demande.

PROJET

Bac international sur un fleuve frontalier

Jonathan Boudry

Avec un État tiers à l'Union européenne. Assistance à maîtrise d'ouvrage : cadre juridique hérité, trois montages comparés (accord international, GECT, régie), modes d'exploitation, recommandation par étapes.

PROJET

Liaison ferroviaire transfrontalière

Jonathan Boudry

Entre deux régions et un État non membre de l'Union, projet cofinancé par Interreg. Cadre de coopération : droits des trois pays, partenariats comparés, GECT recommandé. Coordination des bureaux d'études : billettique, matériel roulant, signalétique.

STRUCTURES

Groupement local de coopération et plusieurs GECT

Jonathan Boudry

Pour une agglomération transfrontalière et des territoires de montagne, ruraux, urbains et maritimes : choix de la structure, statuts et gouvernance.

INTERREG

Programmes et projets européens

Jonathan Boudry

Contribution à la définition et à l'évaluation de programmes Interreg ; projets soutenus.

STRATÉGIE

Stratégie territoriale d'un espace transfrontalier

Jonathan Boudry

Pour des services de l'État et une association de collectivités ; appui à une présidence du Conseil de l'Union européenne sur la cohésion territoriale.

INTERNATIONAL

Programme de coopération transfrontalière hors Europe

Jonathan Boudry

Pour une institution internationale : projets pilotes dans trois pays d'Afrique de l'Ouest.

NOS ENGAGEMENTS

- ☐ **Les associés conduisent la mission**, sans consultant junior substitué.
- ☐ **Confidentialité** des entretiens, restitutions anonymisées ou agrégées.
- ☐ **Respect du contradictoire** avant toute restitution aux instances.
- ☐ **Articulation avec le dialogue social** aux étapes clés.
- ☐ **Double relecture** de chaque livrable, remis en version modifiable.
- ☐ **Réponse sous 48 heures ouvrées** en cours de mission.

Une coopération transfrontalière à consolider ?

Un premier entretien confidentiel, sans engagement, pour préciser le besoin et le périmètre utile.

Jonathan Boudry
Associé fondateur · Gouvernance, organisation et finances
jonathan.boudry@herchebarbe.fr

Adresse générale : contact@herchebarbe.fr · herchebarbe.fr

Présentation générale, qui ne constitue pas un avis juridique : chaque situation appelle une analyse propre. Version de novembre 2026.